

## Avis au public

### Réserve nationale de faune de Tway (Saskatchewan) – Projet de retour à l'état naturel de l'installation de régulation des eaux de la réserve nationale de faune de Tway

**9 juillet, 2021** – Le Service canadien de la faune doit déterminer si le projet de retrait des structures de régulation des eaux de la réserve nationale de faune de Tway, en Saskatchewan, est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Pour aider le Service canadien de la faune à déterminer ces effets, le public est invité à faire part de ses commentaires à ce sujet. Tous les commentaires reçus seront considérés comme étant publics [et pourraient être publiés en ligne]. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'Avis de confidentialité sur le site Web du Registre : <https://www.iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/protection?&culture=fr-CA>. Les commentaires écrits doivent être soumis d'ici le 9 septembre 2021 à :

Joseph D. Kotlar, spécialiste des aires protégées  
115, chemin Perimeter, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4  
306-241-2459 (cellulaire)  
[joseph.kotlar@ec.gc.ca](mailto:joseph.kotlar@ec.gc.ca)

## Projet proposé

Canards Illimités Canada propose de restituer le caractère naturel des bassins de terres humides artificiels situés dans la réserve nationale de faune de Tway. Les terres de la réserve nationale de faune de Tway comprennent une partie du projet du lac Tway de Canards Illimités Canada. Ce projet combine actuellement la gestion des milieux humides et des milieux secs au moyen de quatre (4) structures de régulation qui acheminent l'eau et contrôlent le niveau d'eau dans l'ensemble du complexe.

La réserve nationale de faune de Tway est administrée en vertu du *Règlement sur les réserves d'espèces sauvages* de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*. La réserve nationale de faune de 250 hectares contient environ 175 hectares de milieux humides d'eau douce dont le niveau d'eau est régularisé, qui ont été aménagés par Canards Illimités Canada à partir de 1985. Compte tenu de leur âge, les barrages en terre et les structures de régulation des eaux se sont détériorés à un tel point que le niveau de l'eau ne peut être maintenu dans ces milieux humides. La détérioration de ces structures de régulation des eaux pose également un risque pour la santé et la sécurité du public.

La portée du projet comprend l'enlèvement d'environ 550 mètres de barrages en terre et de végétation le long des barrages précédemment construits. Les anciens remblais seront remplacés par des déversoirs enrochés, placés en fonction des niveaux de déversement naturel et conçus pour permettre le passage des poissons. Les travaux proposés seront achevés à la fin de l'automne, quand le sol sera gelé, par des entrepreneurs habitués à travailler dans des zones écosensibles. Les perturbations seront minimales pour les oiseaux migrateurs et les autres espèces sauvages. Un plan approuvé de contrôle de l'érosion et de l'envasement sera mis en place. Des espèces de graminées et d'autres espèces riveraines appropriées serontensemencées sur toutes les surfaces exposées à l'automne et au printemps.